

AFGSU 2

Dernière mise à jour : 29/05/23

28 au 30 Septembre 2023 | 9h – 17h

Organisme de formation : CDF Formations
Formateur : Francis DURRIEU
Lieu : MONTLUCON
Durée de la formation : 21 heures – 3 jours
Type de formation : TP – Workshop
Format de la formation : Présentiel
Public visé et prérequis : Professionnels exerçant une des professions de santé.
Aucun prérequis nécessaire
Prix chirurgien-dentiste syndiqué Les CDF : 500 €
Prix chirurgien-dentiste non syndiqué Les CDF : 650 €
Prix assistant dentaire : 500 €
Prise en charge : FIF-PL / OPCO-EP
Nombre de participants : 12
Contact : formations@lescdf.fr

INTRODUCTION

Les 21 heures (3 jours de formation en présentiel) sont **obligatoires** pour tous les professionnels inscrits sur la 4ème partie du code de la santé publique, dont les **chirurgiens-dentistes** (arrêté du 30/12/2014 – article 1) et désormais les **assistants dentaires** depuis leur inscription à la 4ème partie du Code de la Santé Publique ((livre III) Loi 2016-41 du 26 janvier 2016, article L4393-8 du CSP).

Elle a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Concepteur : Médecin urgentiste, Infirmier SMUR

Intervenants : Médecins urgentistes, infirmiers d'urgence et de SMUR, ambulanciers agréés par le CESU

La mise à jour de cette formation est nécessaire tous les 4 ans pour conserver la validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

Les + de la formation :

Cette formation permet de mieux identifier les différentes urgences à caractère médical et de connaître et mieux appliquer les gestes d'urgence.

Nombreux exercices pratiques de mise en application pendant cette formation.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier une urgence à caractère médical et la prendre en charge, seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.
- Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Pédagogie active intégrant** : jeux de questions-réponses, études de cas en sous-groupes, simulations de prise en charge de l'urgence par jeux de rôles, exercices d'entraînement à la Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) sur mannequin équipé de la technologie de monitoring QCPR, échanges et analyse de pratiques
- **Supports** : diaporama d'animation, pré- et post-tests de connaissance
- **Livret pédagogique** reprenant l'ensemble du contenu de la formation, remis à chaque participant

PROGRAMME

Premier jour

9h00 - 10h30 : Introduction à l'AFGSU 2

10h30 - 10h45 : Pause

10h45 - 12h15 : Bilan initial et évaluation de la situation

12h15 - 13h45 : Pause déjeuner

13h45 - 15h15 : La prise en charge des situations d'urgence vitale

15h15 - 15h30 : Pause

15h30 - 17h00 : La prise en charge des situations d'urgence relative

Deuxième jour

9h00 - 10h30 : Les techniques d'oxygénothérapie et de ventilation

10h30 - 10h45 : Pause

10h45 - 12h15 : La prise en charge des intoxications

12h15 - 13h45 : Pause déjeuner

13h45 - 15h15 : Participer à la réponse à une urgence collective ou à une situation sanitaire exceptionnelle

15h15 - 15h30 : Pause

15h30 - 17h00 : Participer à la réponse à une urgence collective ou à une situation sanitaire exceptionnelle

Troisième jour

9h00 - 10h30 : La prise en charge des brûlures

10h30 - 10h45 : Pause

10h45 - 12h15 : La prise en charge des traumatismes crâniens

12h15 - 13h45 : Pause déjeuner

13h45 - 15h15 : La prise en charge des plaies et des hémorragies

15h15 - 15h30 : Pause

15h30 - 17h00 : Évaluation finale et bilan de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- **Recueil des besoins et attentes des participants** en amont et/ou au démarrage de la formation
- **Évaluation tout au long de la formation** en lien avec les objectifs pédagogiques.
 - o Participation active aux différentes activités pédagogiques proposées et capacité à remettre en question ses pratiques professionnelles.
 - o Feed-back des pairs et du formateur lors des mises en pratique.
 - o Pré- et post-tests d'autoévaluation des connaissances.
- **Évaluation à distance** par l'employeur de l'impact de la formation sur la pratique (bilan individuel, entretien annuel, analyse de pratiques...).
- **Certificat de réalisation de formation** avec auto-évaluation du stagiaire et évaluation du formateur sur l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- **Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU)** délivrée par CDF FORMATIONS sous la responsabilité du CESU en lien avec le SAMU - Validité de 4 ans
- **Questionnaire de satisfaction.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION & DÉLAIS D'ACCÈS

- 1 : Inscription et règlement par le bouton « s'inscrire » en haut de cette page Web.
 - 2 : Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et du règlement.
 - 3 : 30 jours avant votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour participer à la formation.
 - 4 : Vous recevrez sous 7 jours après votre formation vos attestations de formation et de règlement.
- *Délai d'accès : Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 30 jours avant le début de la formation, en fonction des places disponibles. Pour plus d'informations sur les délais des sessions indiquées « complet », merci de nous contacter.*
 - *Pour les conditions d'annulation, vous référer aux Conditions Générales de Vente, téléchargeables sur notre site.*

FINANCEMENT & PRISE EN CHARGE

Pour les praticiens libéraux > FIF-PL : à hauteur de 250 €/jour* (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an). Formation d'une demi-journée : 125 €

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF-PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF-PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

*Formation susceptible d'être prise en charge

Pour les praticiens salariés > OPCO-EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

- Informations utiles :
 - NDA de CDF Formations : 11 75 43379 75
 - Lieu : Organisme de formation
 - Modalité d'exécution : Présentiel
 - Intitulé du stage : AFGSU 2
 - Dates de début et de fin : du 28 au 30 septembre 2023
 - Durée en heures par stagiaire : 21 heures
 - Durée en jours par stagiaire : 3 jours
 - *Le montant HT est égal au montant TTC*
 - Vous aurez également besoin de la convention de formation, téléchargeable sur notre site, ainsi que de ce programme.
- Dans le cadre d'un financement DPC, FIF-PL ou OPCO-EP, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on vous accompagne dans vos démarches de prise en charge.
- *Notre tutoriel est disponible en téléchargement sur notre site ; il vous aidera à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.*

CDF FORMATIONS, DES FORMATIONS PENSÉES POUR TOUS !

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre Référent Handicap : formations@lescdf.fr.